

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: (6): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Rapport sur la garde des frontières pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 et notamment sur l'entrée et l'internement dans le canton de Vaud d'une portion de l'armée française de l'Est [fin]

Autor: Bonjour, L. / Carey

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur la garde des frontières pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 et notamment sur l'entrée et l'internement dans le canton de Vaud d'une portion de l'armée française de l'Est.

Récapitulation des internés logés dans les communes du canton de Vaud du 1^{er} au 10 février inclusivement. (Fin).

NOMS DES COMMUNES	NOMBRE D'HOMMES LOGÉS.										TOTAL
	1 ^{er} MERCREDI	2 JEUDI	3 VENDREDI	4 SAMEDI	5 DIMANCHE	6 LUNDI	7 MARDI	8 MERCREDI	9 JEUDI	10 VENDREDI	
<i>District de Morges.</i>											
Morges			750	1225	1245	1054	1068	1076	1081	1083	8582
Ac lens			121	30	34						121
Bremblens				20	20	20	20	20	20	20	64
Buchillon				28	28	28	28	28	28	28	140
Bussy				30							196
Chavannes				10	10	10	10	10	10	10	30
Chigny				10	10	10	10	10	10	10	70
Clarmont		80		10	10	10	10	10	10	10	150
Collombier		222		36	36	36	35	35	35	35	470
Denens				40	35	35	35	35	35	35	250
Echichens				21	21	21	21	21	21	21	147
Ecublens			105								105
Etoy			72	72	72	72	72	71	71	71	501
Lavigny			47	47	47	47	47	47	47	47	329
Lonay			63	63	63	63	63	63	63	63	189
Lully			17	17	17	17	17	17	17	17	119
Lussy			15	15	15	15	15	15	15	15	105
Monnaz			15	15	15	15	15	15	15	15	105
Préverenges				26	26	26	26	26	26	26	52
Reverolles			15	15	16	17	17	17	17	17	116

Romanel	65	16	5	4	3	2	80	95
Saint-Prex		80	98	122	80	80	80	620
Saint-Saphorin	157	32	30	30	30	30	30	369
Tolochenaz		18	18	18	18	18	18	126
Vaux		10	10	10	10	10	10	70
Villars-Sainte-Croix	8	26	2					36
Villars-sous-Yens		60	60	60	40	40	40	340
Vufflens-le-Château		25	25	25	25	25	25	175
Vullierens	391							391
Yens		129	129	129	86	85	85	728
Total	1794	2195	2077	1884	1702	1707	1710	14781
<i>District de Moudon.</i>								
Moudon	640	745	1236	1076	1149	572	587	7717
Bussy	37	37	37	38	38	38	38	300
Chavannes	43	45	45					178
Hermenches		117	119	57	53	52		515
Rosanges		17	17	17	17	17	17	119
Syens	22	22	22	28	28	28	28	228
Vucherens		88	90	93	93	93	93	731
Lucens	105	321	353	353	374	346	109	2401
Brenles		120	120	120	120	120		600
Chesalles		115	115	113	110	30		483
Courtillles	60	247	248	240	239	240	161	2024
Cremin						32	32	96
Denezey		143	143		134	134	12	125
Dompierre		55	55	124	54	53	21	845
Forel				54	54			347
Report	907	2090	2600	2313	2409	1755	1131	16709

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE D'HOMMES LOGÉS.										TOTAL	
	1 ^{er} MERCREDI	2 JEUDI	3 VENDREDI	4 SAMEDI	5 DIMANCHE	6 LUNDI	7 MARDI	8 MERCREDI	9 JEUDI	10 VENDREDI		
<i>District de Moudon.</i>												
<i>(Suite.)</i> Report,												
Lovattens.		907	2090	2133	2600	2313	2409	1755	1131	1371	16709	
Neyruz			139	139	139	138	136	135	38	38	902	
Outens			41	41	41	41	41	40	40	10	10	
Prévonloup			45	45	45	45	45	45		1	286	
Sarzens			33	33	33	31	31	31			270	
Villars-le-Comte			101	101	101	101	101	99	99		192	
Saint-Cierges		278	278	298	298	205	205				703	
Berchier		116	397				62	62	62		1562	
Boulens											513	
Chapelles		51	51	51	51		62	62	62		186	
Martherenges		9	9	9	9			9	9		204	
Ogens			190				9	9	9		72	
Peyres et Possens.		14	28	20			83	83	81		437	
Sottens		111	111	111	111	111	111	111	41		185	
Thierrens		66	66	66	68				41		888	
Villars-Mendraz		20	173	173	173	173			111		266	
Total		1572	3752	3220	3669	3167	3274	2411	1612	1420	23091	

Carouge					180	60	60	60	60	60	60	480
Corcelles						85	85	85	85	85	85	425
Cullayes				42		42	42	42	42	42	42	210
Montpreveyres						58	58	58	58	58	58	291
Peney						119	119	119	119	119	119	476
Ropraz						49	49	44	45	45	45	232
Essertes						65	65	65	65	65	65	324
Vulliens						55	55	53	53	53	53	269
Total				2	625	1281	1400	1397	1397	1397	1353	7455
<i>District de Payerne.</i>												
Payerne	1013	4775	3800	2939	2442	930	918	968	943	18728		
Trey		22	10	240	1	8	8	13	8	33		
Grandcour			240	350	350	8	8	13	8	480		
Corcelles		928	790	130	620	620	317			2455		
Missy			112	720		71				261		
Granges			720							2997		
Cerniaz										71		
Combremont-le-Grand			1							1		
Henniez			313	325	235	235				1108		
Marnand			174	172	174	172	172			864		
Sassel				49	149	149				347		
Sédeilles										121		
Seigneux				133	133	133				399		
Treytorrens				166	166					332		
Villars-Bramard					4	65				69		
Villarzel			396	396	396	71				1259		
Rossens				150	150	56				56		
Combremont-le-Petit			150	150						300		
Total	1013	5725	6706	5770	4670	2631	1434	981	951	29881		

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE D'HOMMES LOGÉS.										TOTAL
	1 ^{er} MERCREDI	2 JEUDI	3 VENDREDI	4 SAMEDI	5 DIMANCHE	6 LUNDI	7 MARDI	8 MERCREDI	9 JEUDI	10 VENDREDI	
<i>District du Pays-d'Enhaut.</i>											
Château-d'Œx							101	102	103	306	
Rougemont							47	48	48	143	
Rosnière							26	26	26	78	
Total							174	176	177	527	
<i>District de Rolle.</i>											
Allanan		2		18		11	40	26		95	
Burtigny										2	
Dullit				52	14					14	
Gilly				53	52					104	
Mont				50	53					106	
Perroy		41		150	50	50	150	150	152	150	
Rolle				341	630	150	150	150	152	1914	
Total		43		323	799	211	190	176	152	2385	
<i>District de Vevey.</i>											
Vevey				582	582	440	441	452	449	3320	
La Tour				109	109	72				290	
Chatelard				49	49	2	2	2	65	171	

Veytaux				211	211	8							191	613
Jongny														8
Total				951	951	486	442	443	454	675	4402			
<i>District d'Yverdon.</i>														
Yverdon	700	8000	5500	3000	2300	1500	1400	1000	800	800	25000			
Cheseaux-Noréaz		35	204								239			
Champvent	338	88	88	88	43	60	60				645			
Chamblon		90									210			
Essert-sous-Champvent	3	393	60	41	5						502			
Mathod	350	250	160	34	18	30					842			
Montagny	15	260	50	50	103	103	103	103			684			
Orges	75	30	30	10	10			80			235			
Suscévoz	286	186				50	50				472			
Treycovagnes	60	234	30	10	11			50	39		484			
Valeyres-sous-Montagny	39	45	32	17							183			
Vugelles-la Mothe	137	159									296			
Villars-sous-Champvent		93	1	1	1	1					97			
Belmont	300	330			105	104		50	50		939			
Ependes	118	387			167				53		725			
Essert-Pittet	104	238									342			
Gressy		36			105	105			51		348			
Oppens		47	47								94			
Orzens		90	90								180			
Pomy	156	606	156		105	105	105		50		1333			
Suchy	300	361	4	2							667			
Ursins									52		103			
Valeyres-sous-Ursins		12	11				3				26			
Report	2981	11970	6463	3253	2870	2058	1721	1283	1095	952	34646			

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE D'HOMMES LOGÉS.										
	1 ^{er} MERCREDI	2 JEUDI	3 VENDREDI	4 SAMEDI	5 DIMANCHE	6 LUNDI	7 MARDI	8 MERCREDI	9 JEUDI	10 VENDREDI	TOTAL
<i>District d'Yverdon.</i>	2981	11970	6463	3253	2870	2058	1721	1283	1095	952	34646
(<i>Suite.</i>)				152							152
Report.											160
Mollondins			160		13						160
Arriessous											13
Chanéaz			180	6							186
Chavannes-le-Chêne				135							135
Chêne-et-Paquier		470	15	12	240	240					977
Cronay		310							50	50	410
Cuarny			5	9							14
Démoret		160	160		165	165			53	53	921
Donneloye					62	62					124
Mézery			17								17
Prahins			350								350
Rovray			28		55						28
Villars-Epeney	1720		1240								3015
Yvonand											
Total	2981	14630	8618	3567	3405	2525	1886	1283	1198	1055	41148

Partout où il se trouvait des casernements organisés, on en a profité pour le logement des internés. Ailleurs on a utilisé les églises, les manèges, les salles d'écoles et tous les locaux disponibles. De nombreux arrangements ont dû être faits pour les cuisines, les corps-de-garde, les latrines, etc., etc.

Les soins de propreté n'ont pas été oubliés. Des bains et de fréquents changements de paille ont promptement atteint le but désiré.

Après le logement et l'entretien des hommes, la grande et constante préoccupation de l'administration a été le logement et l'entretien des chevaux, dont le 15 février on nous annonçait une répartition de 1500 pour notre Canton. Il s'agissait de procurer du foin, de la paille et de l'avoine en quantité considérable, à une époque où ces fournitures faisaient presque entièrement défaut, vu la sécheresse exceptionnelle de l'année précédente. Il fallut donc acheter, soit directement, soit par intermédiaires, et s'adresser dans des Cantons fort éloignés, où l'on pouvait le faire aux meilleures conditions. Le service régulier des fournitures commença le 19; déjà le 22, les ventes de chevaux vinrent suspendre la marche régulière des magasins établis dans chaque dépôt. Quelques dépôts ne reçurent qu'un petit nombre de chevaux et ne les gardèrent que peu de jours, car, d'un côté, la quantité annoncée de 1500 n'a jamais été atteinte et s'est bornée à environ 1200, plus des mobiles; et, d'un autre côté, la vente commença presque immédiatement après cette remise.

Les achats faits par l'administration militaire ont été les suivants :

Foin,	389,056 liv.	au prix moyen de fr.	8 66
Paille,	499,739 »	»	» 6 50
Avoine,	205,560 »	»	» 15 48

soit pour une somme d'environ 99,000 fr., auxquels sont venus s'ajouter le prix de deux wagons de pain rassis, achetés de la Confédération pour l'entretien des chevaux, 2376 fr. et les frais de magasinage, ce qui a porté la dépense pour les fourrages et les pailles à la somme de
fr. 102,637 26

Une partie de ces fourrages, devenue disponible par la vente des chevaux, a été revendue à la Confédération sur les places de Bière, Lausanne, Yverdon, Morges, Chalet-à-Gobet et Vallorbe; le solde a été vendu en mises publiques.

Le tout a produit fr. 41,903 36

qui, déduits du montant des achats, laissent en consommation une somme de fr. 60,733 90

Une partie des pailles a servi au casernement des hommes.

Ces dépenses sont relativement minimes, car une bonne partie des fournitures des premiers jours, alors que l'intensité des besoins aurait rendus bien insuffisants les efforts de l'administration, fut due aux secours spontanés des communes et des particuliers, faisant assaut de bonne volonté et d'empressement pour soulager tant de souffrances.

Les achats de fourrages, leur expédition sur les diverses places de dépôt exigèrent l'adjonction au commissaire spécial, lieutenant-colonel Deladœy, du personnel suivant : Masson, Emile, capitaine, du 16 février au 28 mai; Rittner (1), Louis, lieutenant, du 16 février au 11 mars; Paschoud (1), Frédéric, maréchal-des-logis chef, du 17 février au 23 mars; Pellet (1), Charles, maréchal-des-logis, du 17 au 27 février; Bonnet, Louis, aide, du 1^{er} février au 31 août; Douaire, Séraphin, du 6 fé-

(1) Employé spécialement aux fourrages.

vrier au 1^{er} avril ; Tabord, Auguste, du 3 mars au 25 avril ; Jeanmonod, Henri, aide, du 15 avril au 31 août ; Marion, Emile, aide, du 15 avril au 31 mai.

TABLEAU D'ORGANISATION ET D'EFFECTIF DES DÉPÔTS.

ÉTAT-MAJOR.

Inspection.

Inspecteur : colonel fédéral de Gingins-la-Sarra.

Adjudant : lieutenant d'état-major Morel, Marc.

Officier d'ordonnance : sous-lieutenant d'artillerie Frossard-de-Saugy, Emile.

Chef de bureau : secrétaire d'état-major Berdez, Louis.

1^{er} secrétaire : sergent Bergier, Théodore.

2^e secrétaire : caporal Grenier, William.

3^e secrétaire : caporal Chevalier, Louis.

4^e secrétaire : soldat Russeil, des mobiles de la Gironde.

Pour l'évacuation, service fédéral, capitaine Monod, Gustave, de l'état-major fédéral, fut aussi attaché comme adjudant au colonel de Gingins.

Commissariat.

Commissaire des guerres en chef : lieutenant-colonel Métraux, Jean-Pierre.

Commissaire spécial pour les internés : lieutenant-colonel Deladœy, Frédéric.

Adjudant : capitaine fédéral Masson, Emile.

Service sanitaire.

Chef du service sanitaire : docteur Recordon.

Service des chevaux.

Inspecteur des chevaux : lieutenant-colonel fédéral Emery, Sigismond.

Adjudants : sous-lieutenant d'artillerie Magnenat, Henri ; Puenzieux, Adolphe ; Marchand, Amand.

Dépôt de Payerne.

Commandant : major Fornerod, Achille.

Adjudant : lieutenant Favre, François-Louis.

Aide-major : capitaine Bourgeois, Pierre-François.

Quartier-maître : lieutenant Hinderer, Henri.

Secrétaire : fourrier d'état-major Cosanday, Jaques.

Effectif : a varié de 1100 à 918 hommes, la plupart de la 1^{re} légion du Rhône et de corps de cavalerie ; 400 chevaux, y compris le district d'Avenches.

Dépôt de Moudon.

Commandant : major Bron, Auguste.

Adjudant ; sous-lieutenant Reymond, Adrien.

Aide-major : capitaine Vuagniaux, Daniel.

Quartier-maître : capitaine Briod, Samuel.

Secrétaire : fourrier d'état-major Nicolas, Louis.

Effectif : 1300 à 683 hommes, la plupart des mobiles du Var et de corps de cuirassiers, dragons et lanciers ; 400 à 190 chevaux.

Dépôt d'Aigle — Bex.

Commandant : commandant de bataillon Greyloz, Alexis.

Adjudant ; sous-lieutenant d'artillerie Moreillon, Paul.

Aide-major . capitaine Mayor, Rodolphe.

Quartier-maître : capitaine Maurhoffer, Charles.

Secrétaire : fourrier d'état-major Cavin, Gustave.

Effectif : 1200 hommes, la plupart des 1^{re} et 3^{me} légions du Rhône et mobiles de l'Ariège ; 160 chevaux dans le district.

Dépôt de Vevey.

Commandant : major Loude, Alfred.

Aide-major : lieutenant Cérésolle, Auguste.

Quartier-maître : capitaine Ormond, Louis.

Secrétaire : fourrier d'état-major Dupraz, Charles.

Effectif : 420 mobiles de la Loire jusqu'au 19 février, plus 321 mobiles de la Gironde, détachés de Lausanne.

Dépôt de Lausanne.

Commandant : major fédéral Ruchonnet, Ernest.

Adjudant : sous-lieutenant d'artillerie Van Muyden, Aloïs.

Aide-major : lieutenant Bourgoz, David.

Quartiers-maîtres : capitaine Despond, Henri ; lieutenant Cuénoud, Auguste.

Adjudants temporaires : lieutenant Aunant, Eugène ; sous-lieutenant Dubois, Georges ; sous-lieutenant de Haller, Berthold.

Secrétaire ; fourrier d'état-major Berger, Jules.

Effectif : 1264 à 756 hommes, la plupart du 32^e de marche et des mobiles de la Gironde ; chevaux 99 à 40.

Dépôt de Morges.

Commandant : major Morax, Joseph.

Adjudant : lieutenant Dupuis, Louis.

Aide-major : lieutenant Favre, Jean-Louis.

Quartier-maître : capitaine Colomb, François.

Adjudant temporaire : lieutenant Bugnon, Eugène.

Secrétaire : adjudant Monnerat, Jean.

Effectif : 950 à 720 hommes, la plupart du 32^e de marche et de la 1^{re} légion du Rhône ; 81 chevaux.

Dépôt de Bière.

Commandant : commandant Debonneville, Victor.

Adjudant : lieutenant Pittet, Auguste.

Aide-major : capitaine Piguët, John-César.

Quartier-maître : capitaine Lagnel, Jean-Pierre-Louis.

Secrétaire : fourrier d'état-major Petter, Adolphe.

Effectif : 2100 à 1100 hommes, la plupart du 57^e régiment de marche ; 121 chevaux.

Dépôt d'Yverdon.

Commandant : commandant Jaccard, Louis.

Adjudant : capitaine Bardel, Charles.

Aide-major : capitaine Sugnet, Louis-Philippe.

Quartier-maître : capitaine Cuendet, Jules.

Adjudants temporaires : sous-lieutenant Gottraux, Auguste, et Duvoisin, Jules.

Adjudants : Campiche, Henri ; Bubloz, Henri ; Pellaux, Henri.

Secrétaire : fourrier d'état-major Mayor, John.

Effectif : 1400 à 700 hommes d'une vingtaine de corps différents, surtout des mobiles de Savoie, des 2^e et 3^e régiments du génie, des 1^{er}, 2^e et 3^e zouaves, d'un bataillon de chasseurs à pied de marche, du 33^e de marche, de l'artillerie, de la cavalerie et de la gendarmerie ; chevaux point au dépôt, mais un grand nombre en passage.

N. B. Les instructeurs de l'école militaire ont aussi été employés dans les divers dépôts.

Tels sont les principaux renseignements que le Conseil d'Etat a cru devoir réunir et soumettre au Grand Conseil sur les mémorables événements dont la Suisse et notamment le canton de Vaud ont été le théâtre en 1870-1871. D'autres détails sont consignés dans un dossier de rapports spéciaux, entr'autres de chacun des préfets du Canton et des di-

vers chefs militaires supérieurs en activité. Le tout formera, dans nos archives, une collection particulière qui ne sera pas la moins intéressante pour l'histoire de notre pays.

Le Conseil d'Etat ne terminera pas ce rapport sans exprimer publiquement toute sa gratitude aux autorités fédérales, civiles et militaires, pour la bienveillance constante de leurs procédés, et sans remercier de nouveau les fonctionnaires civils et militaires vaudois, notamment les préfets, les commandants d'arrondissement et les autorités communales, de leur concours dévoué et de l'intelligente et patriotique activité qu'ils ont mise à l'accomplissement de leurs devoirs. C'est à ce dévouement, bien secondé par l'initiative et par la générosité empressées des populations et par le zèle des troupes, que nous devons, après Dieu, d'avoir vu ces circonstances si exceptionnelles se dénouer d'une façon relativement si satisfaisante, c'est-à-dire sans aucune des complications redoutées à l'origine, et plutôt en fournissant à la Suisse l'occasion d'affirmer sa pleine volonté et capacité de maintenir intacts la neutralité de son territoire et son droit traditionnel d'asile aux malheureux.

Lausanne, décembre 1871.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le Président, L. BONJOUR.

Le Chancelier, CAREY.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS A L'ÉTAT-MAJOR FÉDÉRAL.

Le Département militaire fédéral a adressé aux autorités militaires des Cantons la circulaire suivante :

Berne, le 8 mars 1872.

Nous avons l'honneur de vous annoncer que, dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a procédé aux promotions et nominations suivantes à l'état-major fédéral (*):

I. ETAT-MAJOR GÉNÉRAL.

I. *Au grade de colonel fédéral*: Girard, Ami, à Renan, transféré, avec son rang actuel, de l'état-major d'artillerie à l'état-major général; Fratecolla, Joseph, à Bellinzone, jusqu'ici lieutenant-colonel à l'état-major général; Fraschina, Ch., à Bosco, jusqu'ici lieutenant-colonel, à l'état-major du génie; de Vallière, Théodore, à Lausanne, jusqu'ici lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie; Spyri, Georges, à Zurich, Hold, Hans, à Coire, Steiger, Jean, à Flawyl, jusqu'ici lieutenant-colonels à l'état-major général.

II. *Au grade de lieutenant-colonel fédéral*: * Oguey, David, à Orbe, commandant depuis le 31 octobre 1868; * Buttica, Henri-Édouard, à Treytorrens, commandant depuis le 3 novembre 1869; * von Erlach, Rodolphe, à Berne, commandant depuis le 9 mars 1870; * Francillon, Ernest, à St-Imier, commandant depuis le 10 mars 1870; Graf, Bernard, à Maisprach, Sulzer, Henri, à Winterthour, majors fédéraux depuis 1867; Sacc, Henri, à Collombier, Paschoud, Charles, à Vevey, Marcuard, Frédéric, à Berne, Gmur, Robert, à Mels, majors fédéraux depuis 1868; Muller, Christian, à Thoune, major fédéral depuis 1869.

III. *Au grade de major*: * Jaquet, Louis, à Lausanne, major d'infanterie depuis le 5 juin 1869; * Bruni, Guglielmo, à Bellinzone, major d'infanterie depuis le 22 juillet 1870; * Morax, Joseph, à Morges, major d'infanterie depuis le 19 octobre 1870; Zurich, Frédéric-Alfred, à Berne, major d'infanterie depuis le 28 mai 1871; * Gygax, Jean, à Berne, major d'infanterie depuis le 29 mai 1871; Frey, Auguste, à Aarau, capitaine fédéral depuis 1868; Leumann, Jean-Georges, à Mattweil, capitaine fédéral depuis 1868; Pictet-Mallet, Edouard, à Genève, capitaine à l'état-major du génie depuis 1868; Salis, Jean-Ulrich, à Coire, Tschann, Victor, à Berne, Schmid, Arnold, à Winterthour, capitaines fédéraux depuis 1868.

(*) Les officiers désignés par un astérisque ont été nouvellement admis à l'état-major fédéral